

# CONSEIL MUNICIPAL du 27 NOVEMBRE 2015

## 27/11/2015

Excusés: Mr Batard Jérôme (procuration Mme Bonhomme)

Absents: Mrs Laporte, Maître

### Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Dans le cadre de la loi NOTRe, qui prévoit la réorganisation territoriale au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Puy-de-Dôme passera de 43 à 13 Communautés de communes. S'appuyant sur une intercommunalité de projet et de gestion (mutualisation), avec une démographie d'au moins 15 000 habitants et une approche territoriale autour d'un pôle structurant, ces nouvelles communautés exerceront des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

En ce qui nous concerne, le Préfet propose la fusion des 8 communautés de communes du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud en une grande communauté de communes (92 communes, 56 200 habitants, 1052 km<sup>2</sup>) ou d'agglomération, en fonction des compétences choisies.

Afin de réussir cette fusion, avec l'aide des services de l'état pour l'accompagner, un travail en amont sera mis en place dès le début de l'année prochaine, pour permettre aux élus de décider et de s'accorder sur les orientations, avec un Comité technique (intégration des données pour prise de décision), un Comité de pilotage (composé d'élus, de techniciens et de partenaires), des ateliers thématiques de concertation (élus et techniciens sur inscription). Ces ateliers conduiront à une synthèse et à l'élaboration de scénarii prenant en compte les incidences en termes de finances, de personnel, d'immobilier... Après ces explications apportées par le Maire, le Conseil municipal se prononce majoritairement pour le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet.

### Travaux

#### \*Ecole

-salle d'activité : l'insonorisation est terminée, les finitions d'isolation et d'électricité sont en cours

-sanitaires : le carrelage et la faïence se terminent; les cloisons, l'isolation, la peinture et la pose des équipements devraient se terminer en décembre.

#### \*Voirie

-Place de la Gare, parking (Rue des Gravières) et rue transversale proche de la bibliothèque: travaux prévus dès la semaine prochaine

-Champ chaud/Route du Saut du Loup : l'enfouissement des lignes est prévu début 2016.

#### \*Assainissement

Le Département accorde une subvention de 1175,70€ pour le zonage (étude réalisée par la SOCAMA pour un montant de 2 394 € + 1 525 € pour enquête publique).

### Questions diverses

\*Après accord des propriétaires, le Conseil entérine à l'unanimité l'achat des terrains de la zone réservée, Rue des Charitas, par l'intermédiaire du SMAF (Syndicat mixte d'Aménagement foncier).

\*Suite à la demande de propriétaire après constatation de fissures, la municipalité vote à l'unanimité une demande de déclaration d'état de catastrophe naturelle.

\*Renouvellement de contrat du nouvel employé municipal qui donne toute satisfaction, à compter du 01/01/2016 dans les mêmes conditions.

\*CCAS: de par la loi NOTRe, précédemment évoquée, les CCAS deviennent facultatifs dans les communes de moins de 1500 habitants. Au regard des actions menées au profit des enfants, des personnes âgées et des plus démunis, le Conseil exprime sa volonté de conserver son CCAS.

Pour des raisons pratiques, le budget annexe pourrait cependant être intégré à celui de la commune.

\*SNCF: lors de la rencontre du Maire avec Isabelle KUHNLE, Responsable Territoriale TER du Puy-de-Dôme, ont été évoqués les aménagements et les horaires feront l'objet d'une lettre à la Région.

### **Elections régionales**

Les 6 et 13 décembre, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h00

### **Réunion de quartier**

Pour le secteur de Tanarat, le vendredi 11 décembre à 20h à la salle des fêtes.

**Prochain conseil le vendredi 18/12/15 à 20h**